

COMMUNE DE CESSEY-SUR-TILLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA) de l'église Saint-Christophe

L'ouverture de l'enquête publique unique a été prescrite par **arrêté municipal n°2026-21 du 17.09.2026**.

A cet effet, Mme la présidente du tribunal administratif a désigné Mme Annie DUROUX en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Alain DUROUX, suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cessey du **mercredi 07/10/2026 à 10h au vendredi 06/11/2026 à 18h inclus** (31 jours consécutifs).

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté en mairie, sur support papier et sur un poste informatique, les lundis de 16h30 à 18h30, ou sur rendez-vous, et les mardis et jeudis sur rendez-vous. Il sera également consultable sur le site web de la commune : <https://cesseysurtille.fr/>

Pendant la durée de l'enquête, **Mme le commissaire enquêteur recevra en mairie (salle du conseil) :**

- **mercredi 07/10/2026 de 10h à 12h**
- **samedi 17/10/2026 de 10h à 12h**
- **vendredi 06/11/2026 de 16h à 18h.**

Les observations et propositions pourront être :

- consignées sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie ;
- transmises par courrier à Mme le Commissaire Enquêteur – En mairie - 9 rue de la Louve – 21110 CESSEY-SUR-TILLE
- transmises par courriel au commissaire enquêteur à l'adresse mairie.cessey@wanadoo.fr

Cet avis est affiché en mairie, **sur le panneau d'affichage de la commune**, et sur Panneapocket. Il est également publié dans 2 journaux diffusés dans le département.

La modification n°1 du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des conclusions de l'enquête, sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Les rapports, conclusions et avis du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire,